

Politique de confidentialité

1^{er} octobre 2025

***Services du greffe et de
la gestion documentaire***

TABLE DES MATIÈRES

1.	<i>À quoi sert la présente Politique de confidentialité et que couvre-t-elle ?.....</i>	1
2.	<i>Quels sont les renseignements que nous recueillons et pourquoi ?</i>	1
3.	<i>Est-ce que nous utilisons des témoins de connexions (« cookies ») ?</i>	3
4.	<i>Comment communiquons-nous vos renseignements ?.....</i>	3
5.	<i>Comment transmettons-nous vos renseignements ?.....</i>	3
6.	<i>Comment protégeons-nous et conservons-nous vos renseignements personnels?</i>	4
7.	<i>Quels sont vos droits concernant vos renseignements ?</i>	4
8.	<i>Comment saurez-vous que la Politique de confidentialité a été modifiée ?.....</i>	5
9.	<i>Comment nous contacter ?</i>	5

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

En tant qu'organisme public assujéti à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, la Ville de Saint-Hyacinthe (ci-après « la Ville ») se préoccupe grandement de la protection de vos renseignements personnels. Nous voulons que vous compreniez quels sont les renseignements que nous recueillons et comment nous les utilisons et les communiquons. C'est pourquoi nous vous encourageons à lire notre *Politique de confidentialité* avant d'utiliser nos services.

1. À quoi sert la présente Politique de confidentialité et que couvre-t-elle ?

La présente *Politique de confidentialité* s'applique à notre site web ayant l'adresse suivante <https://www.st-hyacinthe.ca/> (ci-après « le site web ») et aux utilisateurs ayant accès aux services ou aux applications de la Ville (ci-après « les services en ligne »).

Par souci de clarté, la présente Politique ne s'applique pas aux employés de la Ville.

Si vous cliquez sur des liens vers des sites web ou des applications de tiers à partir de nos services en ligne, la présente *Politique de confidentialité* ne s'applique pas à ces services externes. Il est toujours utile de lire leurs politiques de confidentialité pour comprendre ce qu'ils font de vos renseignements.

2. Quels sont les renseignements que nous recueillons et pourquoi ?

Nous recueillons vos renseignements à différentes fins, notamment pour offrir nos services en ligne aux citoyens de la Ville. Nous recueillons vos renseignements directement auprès de vous par l'entremise de nos formulaires, site web, courriels, entretiens téléphoniques, sondages ou questionnaires divers. Vous vous engagez par la présente à ce que les renseignements que vous fournissez à la Ville soient exacts; dans le cas contraire, il est possible que nous ne soyons pas en mesure de vous fournir nos services. Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour plus de détails à ce sujet :

Catégorie	Exemples	Objectifs de la collecte
Renseignements d'identification	Noms, prénoms, date de naissance, adresse postale, adresse électronique, numéros de téléphone, groupe de citoyens auquel vous appartenez	Ces renseignements nous permettent de vous offrir et de déterminer votre admissibilité à nos services, de communiquer avec vous, de traiter vos demandes ou vos plaintes et de vous partager des sondages.
Renseignements gouvernementaux	Numéro de permis de conduire, numéro d'assurance sociale, numéro d'assurance maladie, immatriculation de véhicule	Ces renseignements nous permettent de traiter des paiements ou remboursements, de vous authentifier ou de récupérer un véhicule.

Renseignements financiers	Numéro de carte de crédit	Ces renseignements nous permettent de procéder au paiement des sommes dues à la Ville.
Renseignements relatifs à l'emploi	Expérience professionnelle, compétences, curriculum vitae, etc.	Ces renseignements nous permettent d'évaluer votre candidature et de déterminer si votre expérience correspond à un poste à pourvoir.
Renseignements techniques	L'adresse IP, la date, l'heure et la durée de vos visites sur notre site web, les pages consultées et les liens cliqués sur notre site web, vos préférences linguistiques, votre historique de navigation, les pages web qui vous ont redirigé vers notre site web, etc.	Ces renseignements sont recueillis par des témoins de connexions pour nous permettre de compiler des données sur le trafic et les interactions sur notre site web et d'améliorer l'expérience. Pour plus d'information à ce sujet, nous vous référons à la <i>Directive sur les témoins de connexions (cookies)</i> https://st-hyacinthe.ca/medias/ville/Loi25/_Directive-sur-les-temoins-de-connexions-cookies.pdf .

De plus, le site Internet de la Ville comporte un « *chatbot* », soit l'application *InnovIA*, afin de vous aider à trouver rapidement l'information que vous cherchez. Il est essentiel de ne pas transmettre de renseignements personnels lors de vos interactions avec *InnovIA*. Si votre question nécessite le partage de renseignements personnels, veuillez contacter la Ville directement aux coordonnées indiquées dans la section ci-dessous « *Comment nous contacter ?* ». *InnovIA* collecte uniquement les données qui sont explicitement fournies par les utilisateurs durant leur interaction. *InnovIA* ne recueille pas de données de navigation, d'emplacement, ou tout autre type de renseignements autres que ceux saisis par vous en tant qu'utilisateur durant la discussion. Les données collectées sont utilisées exclusivement pour l'analyse et l'optimisation de ce service. Toutes les données transmises sont conservées durant une période maximale de 365 jours.

Veuillez noter que nous pouvons également collecter et utiliser vos informations à toute autre fin autorisée ou requise par la loi.

Finalement, nous ne collectons pas sciemment des renseignements personnels auprès d'enfants de moins de 14 ans. Si vous êtes le parent ou le tuteur légal d'un enfant de moins de 14 ans qui nous a fourni des renseignements personnels, veuillez nous contacter comme indiqué dans la section ci-dessous « *Comment nous contacter ?* ».

3. Est-ce que nous utilisons des témoins de connexions (« cookies ») ?

La Ville peut utiliser des témoins de connexions et d'autres technologies similaires, telles que les pixels et les balises web (ci-après « témoins »), par l'entremise de son site web. Les témoins sont de petits éléments de texte placés sur votre ordinateur lorsque vous visitez un site web. Ils sont utilisés pour sauvegarder des informations entre les visites d'un site web, par exemple quant à vos habitudes de navigation et vos préférences linguistiques. La Ville peut utiliser des témoins nécessaires, de performance, fonctionnels ou de ciblage. Ces témoins sont plus amplement définis dans la *Directive sur les témoins de connexions (cookies)* de la Ville <https://www.st-hyacinthe.ca/politique-de-confidentialite>.

4. Comment communiquons-nous vos renseignements ?

Nous partageons vos renseignements avec des tiers lorsque cela est nécessaire pour atteindre les objectifs identifiés ci-dessus :

Catégorie de tiers	Explications
Prestataires de services	Nous pouvons partager vos renseignements avec nos prestataires de services tiers autorisés qui nous fournissent des services, tels que l'hébergement, l'entretien et l'amélioration de notre site web, la gestion de nos services TI, ou le stockage des données.
Conseillers professionnels	Nous pouvons communiquer vos renseignements à nos conseillers juridiques, financiers, comptables ou autres professionnels, dans la mesure où cela est nécessaire au fonctionnement de nos activités et au respect des lois applicables.
Application de la loi et autres autorités	Nous pouvons recevoir des demandes d'accès à vos renseignements personnels de la part des autorités gouvernementales. Nous nous assurerons que la demande est licite avant d'y répondre. Dans la mesure du possible, nous vous en informerons. Nous ne partagerons que ce qui est strictement nécessaire.

5. Comment transmettons-nous vos renseignements ?

Vos renseignements peuvent être conservés dans nos bureaux, ainsi que dans ceux de nos fournisseurs de services tiers et de nos conseillers professionnels, comme décrits ci-dessus. Certains de ces tiers peuvent être basés ou partager vos renseignements en dehors de la province de Québec. En nous soumettant des renseignements, vous consentez à ce qu'ils soient communiqués et stockés en dehors de la province de Québec. Lorsque ces renseignements se trouvent en dehors de votre province de résidence, ils sont soumis aux lois de la juridiction dans laquelle ils sont détenus et peuvent être divulgués aux gouvernements, aux tribunaux ou aux organismes d'application de la loi ou de réglementation de ces autres juridictions, conformément aux lois locales.

Toutefois, nos pratiques concernant vos renseignements continueront à tout moment d'être régies par la présente *Politique de confidentialité*. Le cas échéant, nous nous conformons aux exigences légales prévoyant une protection adéquate pour le transfert de renseignements vers des pays tiers.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur la manière dont nous transférons vos renseignements, veuillez nous contacter comme indiqué dans la section ci-dessous « *Comment nous contacter ?* ».

6. Comment protégeons-nous et conservons-nous vos renseignements personnels?

Nous mettons en œuvre des mesures de protection physiques, administratives et techniques conçues pour préserver la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des renseignements sous notre contrôle. Toutefois, les renseignements transmis sur Internet et/ou stockés sur des systèmes reliés à Internet ne sont pas sûrs à 100 % et aucune mesure de sécurité ne peut offrir une protection absolue. Par conséquent, nous n'assurons pas et ne garantissons pas la sécurité ou l'intégrité de ces renseignements.

Nous ne conservons vos renseignements que pendant la durée nécessaire à la réalisation des objectifs spécifiés dans la présente Politique et au respect de nos obligations légales.

Nous prenons des mesures pour nous assurer que seules les personnes ayant besoin d'accéder à vos renseignements pour exercer leurs fonctions y ont accès.

7. Quels sont vos droits concernant vos renseignements ?

Dans certaines circonstances et sous réserve des lois applicables, vous pouvez consulter les renseignements personnels que nous avons recueillis, utilisés ou communiqués. Vous pouvez également demander leur correction et/ou retirer votre consentement à leur utilisation ou communication. Veuillez toutefois noter que si vous retirez votre consentement à l'utilisation ou à la communication de vos renseignements personnels, la Ville pourrait ne plus être en mesure de vous offrir certains services.

Enfin, vous avez également le droit de déposer une plainte relative à la protection de vos renseignements personnels. Pour plus d'information sur le processus de plainte, veuillez consulter notre *Politique-cadre sur la gouvernance en matière de protection des renseignements personnels*.

Pour exercer vos droits ou déposer une plainte, veuillez communiquer avec nous comme indiqué dans la section ci-dessous « *Comment communiquer avec nous ?* ».

8. Comment saurez-vous que la Politique de confidentialité a été modifiée ?

Nous pouvons mettre à jour la présente Politique de confidentialité de temps à autre. Le cas échéant, nous vous en informerons conformément aux lois applicables. La présente Politique est entrée en vigueur et a été mise à jour pour la dernière fois à la date indiquée sur la page couverture de cette dernière ou en haut de page.

9. Comment nous contacter ?

Si vous avez des questions, des demandes ou des plaintes concernant vos renseignements ou la présente *Politique de confidentialité*, veuillez communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels aux coordonnées suivantes :

VILLE DE SAINT-HYACINTHE

A/S Greffier de la Ville

700, avenue de l'Hôtel-de-Ville

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

Téléphone : 450-778-8300, poste 8317

Courriel : juridiques@st-hyacinthe.ca

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le mercredi 1^{er} octobre 2025, à 20 h 45, en reprise de la séance ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2025, à 18 h 30.

Résolution 25-626

Protection des renseignements personnels – Politique-cadre sur la gouvernance en matière de protection des renseignements personnels – Politique de confidentialité – Politique de gestion des incidents de confidentialité – Abrogation des résolutions 23-37, 23-551 et 23-552

CONSIDÉRANT la résolution 23-37, adoptée le 16 janvier 2023, par laquelle le Conseil a approuvé la *Politique sur la gestion des incidents de confidentialités – Accès à l'information*;

CONSIDÉRANT la résolution 23-551, adoptée le 5 septembre 2023, par laquelle le Conseil a également approuvé la *Politique-cadre sur la gouvernance en matière de protection des renseignements personnels*;

CONSIDÉRANT la résolution 23-552, adoptée le 5 septembre 2023, par laquelle le Conseil a notamment procédé à l'adoption de la *Politique de confidentialité*, tel qu'imposé par la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (LQ 2021, c. 25);

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a par la suite adopté le *Règlement sur les politiques de confidentialité des organismes publics recueillant des renseignements personnels par un moyen technologique* (ci-après « le Règlement »);

CONSIDÉRANT que ce Règlement, entré en vigueur en date du 1^{er} janvier 2024, impose de nouvelles formalités obligatoires aux municipalités, lesquelles doivent inclure des éléments supplémentaires à leur politique de confidentialité;

CONSIDÉRANT que la *Politique de confidentialité* de la Ville devait être revue au regard des nouvelles formalités;

CONSIDÉRANT qu'il est également opportun de réviser notre Politique-cadre sur la gouvernance en matière de protection des renseignements personnels et celle relative à la gestion des incidents de confidentialité;

CONSIDÉRANT que ces nouvelles politiques ont été entérinées par le Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels lors de sa réunion du 10 septembre 2025, tel que l'exige la loi;

CONSIDÉRANT que la mise en ligne de la Politique de confidentialité doit être précédée d'un préavis de 15 jours sur le site internet de la Ville et que cette dernière sera en vigueur à partir du 15 octobre 2025;

CONSIDÉRANT le rapport des Services juridiques en date du 15 septembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mélanie Bédard
Appuyé par Annie Pelletier

Et résolu ce qui suit :

- D'approuver la *Politique-cadre sur la gouvernance en matière de protection des renseignements personnels*, la *Politique de confidentialité* et la *Politique de gestion des incidents de confidentialité*, préparés par les Services du greffe et de la gestion documentaire et datés du 1^{er} octobre 2025, telles que soumises;

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

- D'abroger, à toutes fins que de droit, les résolutions numéros 23-37, 23-551 et 23-552, adoptées respectivement les 16 janvier 2023 et 5 septembre 2023, et de remplacer les politiques découlant de cette dernière résolution par celles visées en l'espèce;
- De publier les politiques sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe;

Adoptée à l'unanimité

Copie certifiée conforme,
le 2 octobre 2025



.....
Greffier par intérim de la Ville